

Propriété visée par la demande

Adresse

Identification du requérant *

Prénom

Nom

Nom de l'entreprise (le cas échéant)

Adresse

Ville

Province

Code postal

Téléphone

Téléphone (autre)

Courriel

* Lorsque le requérant n'est pas propriétaire, mais agit à titre de mandataire pour celui-ci, il doit fournir une procuration signée l'habitant à présenter une telle demande. [Procuration](http://bit.ly/VDM_procuration) (bit.ly/VDM_procuration)

Renseignements relatifs à la demande

Date prévue de début des travaux

Date prévue de fin des travaux

Exécutant des travaux

propriétaire(s) autre :

Valeur des travaux

Plateforme de demandes en ligne

Je désire que ma demande soit accessible via la plateforme de demandes en ligne afin de recevoir des notifications par courriel, de pouvoir faire son suivi, procéder au paiement et télécharger le permis ou le certificat d'autorisation délivré (courriel requis).



Consentement

Par la présente, je consens d'une façon libre et éclairée, à ce que la Ville de Dolbeau-Mistassini utilise les informations fournies sur ce formulaire afin de communiquer avec moi.


Je comprends que je peux exercer mon droit de retrait et retirer mon consentement à tout moment.

Déclaration et signature du requérant

Je déclare que tous les renseignements et documents fournis concernant ma demande sont, à tous les égards, vrais, complets et exacts. **Si le permis ou le certificat d'autorisation m'est accordé, je me conformerai aux dispositions y étant indiquées.**

Signature du requérant

Date

Vous pouvez utiliser l'outil  afin d'apposer une signature électronique.

Les pages suivantes sont également à remplir et font partie intégrante de la présente demande.

Espace réservé au Service de l'urbanisme

Numéro de la demande

Date de réception

Date de réception des documents requis

Envoi du formulaire de demande

Vous pouvez nous transmettre votre formulaire de demande :

- par courriel au urbanisme@ville.dolbeau-mistassini.qc.ca;
- par la poste ou en personne à : Ville de Dolbeau-Mistassini – Service de l’urbanisme 1100, boulevard Wallberg, Dolbeau-Mistassini (Québec) G8L 1G7;
- Via la boîte de dépôt située sur le parvis à l’avant de l’hôtel de ville (à gauche de la porte principale avant), accessible en tout temps.

MISE EN GARDE : Le fait de ne pas répondre à toutes les questions ou de ne pas fournir les documents ou renseignements requis retardera le traitement de votre demande.

Le permis ou le certificat d’autorisation doit obligatoirement être obtenu préalablement au début des travaux.

L’officier responsable dispose de 30 jours, suivant la réception de l’ensemble des documents exigés et conformes, pour délivrer le permis ou le certificat d’autorisation si le projet est conforme la réglementation.

Des questions?

N'hésitez pas à communiquer avec nous au 418 276-0160, poste 2300 ou à urbanisme@ville.dolbeau-mistassini.qc.ca.

Nature du projet

implantation d'une nouvelle installation	remplacement	modification
--	--------------	--------------

Détails du projet

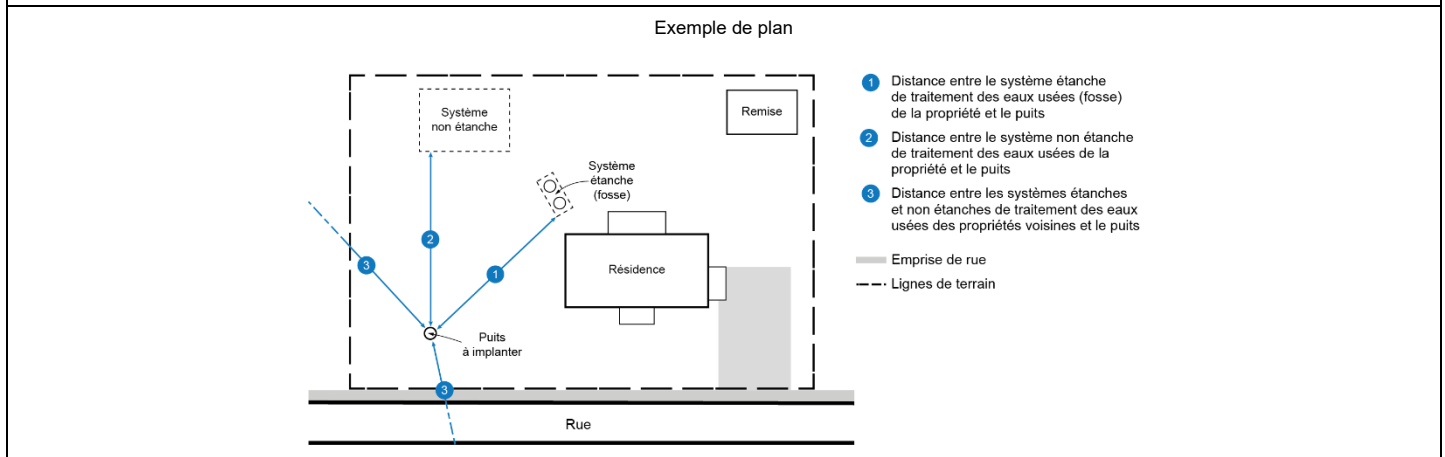
Type d'installation de prélèvement d'eau puits de surface (pointe filtrante, gélinite, etc.) puits creusé par forage (tubulaire/artésien) puits creusé par forage et <u>scellé</u> conformément au <i>Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection</i> (RLRQ, c. Q-2, r. 35.2) captage de source (issue d'une résurgence naturelle et utilisant un drain horizontal)	
Type de tubage (matériau)	Diamètre de tubage
Nombre de personnes à desservir 20 personnes ou moins	plus de 20 personnes
Capacité de pompage recherchée (débit maximum) moins de 75 000 litres par jour	plus de 75 000 litres par jour
Eau destinée à être distribuée ou vendue comme eau de source ou eau minérale ou à entrer dans la fabrication, la conservation ou le traitement de produits au sens de la <i>Loi sur les produits alimentaires</i> (RLRQ, c. P-29)	
non	oui

Distances de l'installation de prélèvement d'eau

Système étanche de traitement des eaux usées de la <u>propriété concernée</u> (fosse septique)		NORMES min 15 m (49'3")
Système non étanche de traitement des eaux usées de la <u>propriété concernée</u> (élément épurateur, puits absorbant, filtre à sable, champ de polissage, etc.)		min 30 m (98'5")
Système étanche de traitement des eaux usées des <u>propriétés voisines</u> (fosse septique)		min 15 m (49'3")
Système non étanche de traitement des eaux usées des <u>propriétés voisines</u> (élément épurateur, puits absorbant, filtre à sable, champ de polissage, etc.)		min 30 m (98'5")
Aire de compostage		min 30 m (98'5")
Parcelle en culture		
Installation d'élevage d'animaux (bâtiment)		
Ouvrage de stockage de déjections animales		
Pâturage et cour d'exercice		
Cimetière		
Lac ou cours d'eau		

Document requis

Vous devez fournir un plan d'implantation identifiant la localisation de l'installation de prélèvement d'eau.



NOTE : Dans les 30 jours suivant la fin des travaux, une copie du rapport attestant la conformité des travaux, signé par le professionnel qui a réalisé ou supervisé les travaux, doit être transmise au Service de l'urbanisme de la Ville, le cas échéant.